

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/05/2025 - 2387 - 2017 B 00432 - 831 739 602 - JSN2D

2017 B 00432

2025/2387

1

BILAN SIMPLIFIÉ

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N°

N° 2033-A 2024 Page: 27

LE 20/05/2025
LE GREFFIER DU TRIBUNALNéant ☐ *

Désignation de l'entreprise SARL JSN2D

Adresse de l'entreprise 31 RUE DE CHAUSEY

50560 BLAINVILLE SUR MER

Numéro SIRET * 8 3 1 7 3 9 6 0 2 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Exercice N clos le
3 0 0 9 2 0 2 4Exercice N-1 clos le
3 0 0 9 2 0 2 3

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

010

012

Autres *

014

016

Immobilisations corporelles *

028

2 770

030

1 178

1 592

512

Immobilisations financières * (1)

040

438 222

042

438 222

428 222

Total I (5)

044

440 992

048

1 178

439 814

428 734

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés *

068

60 960

070

60 960

12 960

Autres * (3)

072

39 811

074

39 811

1 229

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

139 615

086

139 615

135 064

Charges constatées d'avance *

092

34

094

34

73

Total II

096

240 419

098

240 419

149 326

Total général (I+II)

110

681 412

112

1 178

680 234

578 060

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

3 000

3 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

300

300

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

369 262

267 692

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

147 517

101 570

Subventions d'investissement

137

Provisions réglementées

140

Total I

142

520 079

372 562

Total II

154

Provisions pour risques et charges

156

136 097

187 057

Emprunts et dettes assimilées

164

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

166

3 549

2 823

Fournisseurs et comptes rattachés

169

11 997

172

20 372

6 891

Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)

173

136

8 727

Comptes courants d'associés

175

Autres dettes

174

Produits constatés d'avance

176

Total III

176

160 155

205 498

Total général (I + II + III)

180

680 234

578 060

REVENUS

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4)

Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5)

Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

11 515

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Page : 28

Désignation de l'entreprise : SARL JSN2D

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 4

Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 2 3

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises * 209

Production vendue { biens 215 services * 217 } dont export et livraisons intracommunautaires

Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

Production immobilisée *

Subventions d'exploitation reçues

Autres produits

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)

Variation de stock (marchandises) *

Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)

Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *

Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)

Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)

Rémunérations du personnel *

Charges sociales (cf. renvoi 380)

Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)

Dotations aux provisions

Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }

Total des charges d'exploitation (II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)

Produits exceptionnels (IV)

Charges financières (V)

Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }

Impôts sur les bénéfices *

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *

Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

Provisions non déductibles *

Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.net)

Divers*, dont intérêts excédentaires des cplcs-cts d'associés 247

Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Entreprise nouvelles (44. sexies) 986

Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981

Divers ZFANG (44. quaterdecies) 345

Zone franche urbaine (44. octies A) 987

Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989

Investissements et souscriptions outre-mer 344

Zone de développement prioritaire (44. septdecies) 993

Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991

Créance due au report en arrière du déficit 346

Basins urbains dynamiser-BUD (art. 44. septdecies) 992

Zones de revitalisation rurales (44. quinquies) 138

Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991

Basins urbains dynamiser-BUD (art. 44. septdecies) 992

997

342

350

99 720

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CECOM Experts-comptables

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

SARL JSN2D

31 RUE DE CHAUSEY

50560 BLAINVILLE SUR MER

ANNEXE DU 01/10/2023 AU 30/09/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	20
Titres immobilisés	20
Créances immobilisées	20
Dépréciation des créances	21
Charges à payer	21
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Liste des filiales et participations	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 680 233.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 169 600.00 Euros et dégageant un bénéfice de 147 516.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 255		1 515
TOTAL	1 255		1 515
Autres participations	428 207		10 000
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	428 222		10 000
TOTAL GENERAL	429 477		11 515

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 770	2 770
TOTAL			2 770	2 770
Autres participations			438 207	438 207
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			438 222	438 222
TOTAL GENERAL			440 992	440 992

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		743	435		1 178
TOTAL		743	435		1 178
TOTAL GENERAL		743	435		1 178
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	435				
TOTAL	435				
TOTAL GENERAL	435				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	19 107	19 107	
Autres créances clients	60 960	60 960	
Taxe sur la valeur ajoutée	448	448	
Débiteurs divers	39 363	39 363	
Charges constatées d'avance	34	34	
TOTAL	119 912	119 912	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 850	30 850		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	103 966	103 966		
Emprunts et dettes financières divers	1 281	1 281		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 549	3 549		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 336	2 336		
Impôts sur les bénéfices	6 039	6 039		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 997	11 997		
Groupe et associés	136	136		
TOTAL	160 155	160 155		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 563			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 300			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	300			300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 281
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 711
Dettes fiscales et sociales	2 336
Total	6 328

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	134 816
Total	134 816

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit Mutuel
Montant initial de cette garantie : 211 000
Montant restant dû en capital : 30 850
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/12/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres SAS AB Désamiantage

Emprunt du : Crédit Mutuel
Montant initial de cette garantie : 144 000
Montant restant dû en capital : 103 966
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/08/2029
Nature de la sûreté réelle : Nantissement des titres SAS AB Désamiantage

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL JSN2D
50560 BLAINVILLE SUR MER

Page : 22

[illegible]

JSN2D
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 31 rue de Chausey
50560 BLAINVILLE SUR MER
831 739 602 RCS COUTANCES

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2025**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024
SOUmise ET ADOpTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 147 516,87 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	147 516,87 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	147 516,87 euros	
Total	147 516,87 euros	147 516,87 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Joël SEIGNEUR

